

Stage d'études sur l'éducation des travailleurs, du 25 juillet au 8 août 1953, à Saint-Jean-au- Bois (France), sous les auspices de l'Unesco

Autor(en): **Rey, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **45 (1953)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le conseil d'administration du B. I. T. à convoquer le plus tôt possible une conférence tripartite des pays contractants qui pourrait examiner le problème des prestations de chômage et des allocations familiales, la création d'un fonds de compensation pour certaines dépenses de l'assurance-maladie et accidents, etc.

Stage d'études sur l'éducation des travailleurs,
du 25 juillet au 8 août 1953, à Saint-Jean-au-Bois
(France), sous les auspices de l'Unesco

Par *A. Rey*

Je ne puis que remercier la Commission nationale suisse pour l'Unesco de m'avoir donné l'occasion de participer à un 2^e stage du Centre international d'éducation des travailleurs à la Brévière (France). Ce fut pour moi une nouvelle et riche expérience et en même temps un complément précieux aux informations et conclusions rapportées l'an dernier.

Le stage du 25 août au 8 septembre auquel je pris part avait pour tâche d'étudier, sous l'angle du civisme international et de son développement, les problèmes que pose l'éducation des travailleurs par rapport aux trois points suivants: 1^o rôle de l'Etat et des organismes intéressés, 2^o méthodes et matières, 3^o aspects sociologiques et psychologiques. Des séances secondaires devaient examiner les mêmes questions appliquées aux régions rurales des pays développés et sous-développés ainsi que la fourniture et l'utilisation du matériel d'enseignement adéquat.

A chaque sujet correspondit un groupe d'études. En fin de session, des assemblées plénières discutèrent les divers rapports. En voici quelques traits saillants.

1. Rôle de l'Etat et des organismes intéressés

Le groupe constate, sur la base des faits rapportés, qu'il est généralement admis que c'est un devoir pour les États d'aider et de promouvoir les institutions au service de l'éducation des travailleurs.

Devant la grande diversité existant dans l'accomplissement de ce devoir, il suggère que l'Unesco fasse une enquête sur l'assistance officielle que les divers États membres accordent aux organisations intéressées. L'Unesco est également priée de leur demander de lui

communiquer leurs lois et règlements sur le sujet, afin de lui permettre de procéder à une étude comparative. Cependant, l'octroi de subsides ne doit pas donner à l'Etat l'autorisation de diminuer la liberté des organisations et de leurs membres, mais ces derniers n'oublieront pas que l'objectivité est la condition nécessaire d'une éducation véritable.

Quant aux Universités, elles devraient suivre l'exemple anglais. On sait l'appui que celles-ci accordent au mouvement éducatif ouvrier grâce aux « Tutorial-Classes » et à l'étroite collaboration avec la W. E. A. (Centrale d'éducation ouvrière).

Les conclusions soulignent que l'éducation des travailleurs est une section nécessaire de tout plan d'ensemble concernant l'éducation des adultes.

2. Méthodes et matières

Faute de temps, le groupe chargé de ce sujet ne put examiner que les méthodes. Il le fit en déterminant pour chacune d'elles la valeur éducative générale et le degré d'utilité en corrélation avec la promotion du civisme international. Il admit que les moyens d'information de masses (cinéma, radio, presse) comportent des dangers. Ces derniers peuvent fausser l'opinion et montrer les événements et les peuples sous un jour tendancieux. Les ciné-clubs, radio-clubs, revues de presse constituent d'excellents antidotes. Leurs séances permettent de toucher un grand public, l'obliger à réfléchir et à juger pour en arriver à la formation de l'opinion raisonnée.

On atteint un résultat semblable par les débats collectifs: tribune libre, forum, conférences avec débats, etc. Ces procédés ont l'avantage d'établir le contact entre les mouvements d'éducation des travailleurs et le grand public. Il y a ici un écueil à éviter, la superficialité.

Toutefois, si l'on veut arriver à une éducation approfondie et rationnelle, il faut recourir aux méthodes spécialement adaptées aux besoins ouvriers, telles que « tutorial-classes », collège populaire scandinave, cercles d'études, etc. Par elles on peut établir une progression qui provoquera un développement harmonieux de la personnalité et un élargissement successif des horizons. C'est dans un groupe restreint et homogène que le travailleur commencera à prendre confiance en lui-même, en la force de son jugement et qu'il apprendra à s'exprimer.

Le cercle d'études, pratiqué dans nombre de pays, rend, par suite de sa facilité d'adaptation, les plus éminents services et donne les résultats les plus significatifs.

Mais seul un courant de sympathie et de compréhension entre éducateurs (professeurs, animateurs) et participants garantit le succès. Afin d'étendre les perspectives, on devrait saisir toutes les occasions de situer les problèmes sur le plan international.

3. *Aspects sociologiques et psychologiques*

L'éducation des travailleurs est liée à des contingences particulières.

Le candidat n'a bénéficié la plupart du temps que des programmes limités de l'enseignement primaire. Il a quitté très tôt les livres. Son adolescence se passe souvent dans les distractions les plus diverses, sans grande valeur éducative. Devenu adulte, sa vie de citoyen et d'ouvrier l'inciteront à se situer dans son milieu et dans l'histoire. Alors il s'ouvre à l'éducation, mais après avoir perdu l'habitude de se servir de livres, d'étudier et de penser. Son emploi ne le laissera libre que le soir et en week-end. La fatigue physique et les préoccupations immédiates, le travail monotone et sans avenir parfois, constituent autant d'obstacles supplémentaires. De plus, le travailleur se méfie de l'intellectuel. On pourra cependant compter sur une certaine fermeté de jugement et un certain bon sens.

Ces données devraient servir de guide dans toute activité éducative en faveur du monde ouvrier.

L'éducation devra partir de ce qu'est le travailleur et de ses intérêts et de là monter jusqu'à l'échelon mondial. Les méthodes ne seront donc pas les méthodes pédagogiques habituelles. Elles devront être actives, c'est-à-dire lier l'étude à l'action. D'où la nécessité d'avoir des éducateurs spécialisés, connaissant parfaitement les besoins des travailleurs et les moyens éducatifs appropriés. Il faudra s'efforcer de faire de toute acquisition nouvelle une véritable expérience du travailleur, liée à toutes les autres expériences. On obtiendra ainsi une attitude nouvelle donnant la possibilité d'une action efficace et d'un lien plus vrai avec les autres hommes.

4. *Groupes secondaires*

Deux groupes s'occupèrent des problèmes d'éducation dans les régions rurales. Les questions posées par les régions sous-développées ne seront pas relatées. En ce qui concerne les régions plus évoluées, le groupe constata que le premier élément dont il faut tenir compte est donné par les différences sociales et démographiques. Ces dernières conditionnent les moyens à employer. Suivant les contrées, on se trouve en face de la grosse propriété, du prolétariat agricole ou de la petite paysannerie.

Pour le prolétariat agricole, l'éducation se fera sur les mêmes bases que celles utilisées pour les autres travailleurs. Des sujets d'intérêt général peuvent réunir propriétaires et ouvriers. Le petit propriétaire est plus près de l'ouvrier. Par endroits, l'éparpillement rend la tâche plus difficile. Il faudra donc adapter les méthodes aux besoins, les méthodes demeurant celles déjà examinées plus haut.

Les groupements villageois, sociétés théâtrales, folkloriques, etc., représentent autant d'instruments importants de culture, mais nous tombons ici plutôt sur le terrain de l'éducation plus générale des adultes.

Un dernier groupe examina la question de la documentation imprimée dans l'éducation des travailleurs et de son emploi. Il aboutit à la conviction, au vu des expériences de bien des pays, qu'il est absolument nécessaire de posséder un matériel approprié aux divers degrés du développement culturel du travailleur. L'éducation méthodique et approfondie des travailleurs ne peut se faire sans ces aides, complétés par une bibliographie adéquate. Ces conclusions sont d'autant plus vraies si l'on aborde les problèmes internationaux. Le coût élevé de l'édition devrait être surmonté grâce à des subsides d'Etat.

L'assemblée plénière après la discussion des rapports dont on vient de lire un résumé, votait deux recommandations concernant la nécessité de la création d'un matériel spécialisé indispensable pour l'éducation des travailleurs ainsi que les modalités d'emploi et de distribution dans chaque pays. Il s'agit d'un vrai programme fixant les conditions à réaliser si l'on veut disposer d'un système éducatif d'ensemble des travailleurs, système déduit des essais les plus probants à ce jour.

Observations générales

A part les conclusions officielles, il en est d'autres de plusieurs ordres que chaque participant aura pu tirer de son stage.

D'abord le plaisir d'une rencontre internationale, de lier connaissance avec des gens de pays divers, de reconnaître chez eux les mêmes problèmes, les mêmes espoirs que les nôtres, de se sentir unis par un idéal semblable, de constater l'immense bonne volonté d'entente et de travail dans la paix.

Mais ce désir de compréhension n'a pas caché les difficultés de toutes sortes qu'il faut vaincre: difficultés de langues, de religions, contacts rendus quasi impossibles par l'éloignement, les préjugés, l'intolérance, etc.

Ces obstacles peuvent être éliminés. Une tâche particulière incombe à la classe ouvrière. Celle-ci tout en gardant sa loyauté à son pays ne doit pas oublier qu'il en existe une autre plus générale envers l'humanité. On devrait dans ce sens mieux faire connaître dans les milieux ouvriers les institutions internationales et leur valeur réelle, de même que la grande base sur laquelle elles reposent, les Droits de l'homme. Ainsi se fortifieront les sentiments de la communauté de destin qui nous unissent par-dessus les couleurs et les races.

Ce stage, par son complément d'informations aux données du stage de 1952 a précisé, mieux qu'il ne fut possible à ce jour, le champ propre et les méthodes de l'éducation des travailleurs. Un fait ressort clairement, c'est que cette éducation constitue par ses buts, par ses matières, par ses moyens, une branche bien délimitée de l'éducation des adultes. Elle s'adresse à une catégorie de personnes aux aspects psychologiques et sociologiques, aux aspirations, aux besoins et aux intérêts nettement définis. Les rapports économiques en font un tout homogène.

Par ailleurs le stage n'a malheureusement pu que confirmer mes impressions de l'an dernier en ce qui concerne la position de la Suisse. Des efforts louables se font dans notre pays par diverses organisations ouvrières et autres en faveur de l'éducation des travailleurs, mais ils restent conditionnés par notre législation et par la structure de nos organisations. Nos mouvements d'éducation des travailleurs ne reçoivent que des subsides insignifiants de la part des pouvoirs publics. Aucune base légale ne les englobe dans les préoccupations de nos autorités.

On sait que bien des pays, spécialement les nordiques et l'Angleterre, ont inclus dans le plan général d'éducation, également l'éducation des adultes. Ceci implique des obligations bien précises pour l'Etat. Il en est de même actuellement dans bien d'autres pays par voies indirectes.

Notre week-end d'information de Berne, le 21 mars 1953, tirait les conclusions de cette situation. Quelles en sont les suites? Il serait souhaitable que des résultats tangibles viennent y répondre. Notre pays qui n'a pas passé par la guerre, se doit de faire les sacrifices nécessaires.

Les ressources financières jouent un rôle important. De ce fait nous manquons pour ainsi dire totalement de matériel approprié pour cercles d'études. Nous ne connaissons pas le système de la brochure avec guide pour l'animateur, le tout accompagné d'une sélection d'ouvriers complémentaires.

Nous croyons encore beaucoup trop à la vertu de la conférence. Cela peut augmenter ou maintenir le prestige de l'orateur, mais pour former le raisonnement et donner les bases indispensables, il faut la méthode active, ceci dit sans pour autant nier totalement la valeur de la conférence.

Je n'insisterai pas sur la part plus importante que pourraient prendre les universités, ni sur les lacunes de notre enseignement de l'histoire ni sur d'autres points qui constituent autant de points des conclusions du rapport général du stage de 1952. Ces observations se justifient malheureusement toujours. Il semblerait qu'il y a là tout un programme de réalisations futures que la Commission nationale suisse pour l'Unesco, appuyée par les diverses organisations intéressées à l'éducation des adultes et spécialement des tra-

vailleurs, devrait s'efforcer de faire admettre par les divers milieux compétents: Etat, Universités, etc.

Nous œuvrerions de la sorte pour une meilleure compréhension nationale, internationale et pour la paix, ce qui devrait constituer l'idéal de tout homme.

Bibliographie

La Pologne d'une Occupation à l'autre. (1944—1952.) Par Jean Malara et Lucienne Rey. Editions du Fuseau, Paris. — Cet ouvrage est divisé en cinq parties. La première va des premières tentatives pour faire de la Pologne une république populaire totalitaire, à l'insurrection de Varsovie. La deuxième marque les étapes de la conquête du pouvoir à la liquidation du mouvement de résistance. La troisième mentionne spécialement l'asservissement des organisations syndicales en évoquant la querelle entre les partis «frères». La quatrième partie traite de la soviétisation et de la russification du pays pour terminer par la cinquième qui montre la classe ouvrière polonaise au combat et analyse la période du front ouvrier et paysan. Une série de notes et un appendice montrent que l'on peut accorder foi complète au deux auteurs, que les lecteurs de la *Revue syndicale suisse* connaissent bien pour avoir lu une de leurs études dans un numéro antérieur.

Jeux glorieux. L'athlétisme aux Jeux olympiques d'Helsinki du 20—27 juillet 1952. Par Paul Martin et Roger Panchaud. Editions Rencontre, Bibliothèque du sportif, Lausanne. — Cette nouvelle collection se propose de publier des ouvrages techniques, des romans, des livres de souvenirs sportifs. Si elle persévère dans la voie ouverte par ces deux authentiques champions que furent Paul Martin et Roger Panchaud, nous lui souhaitons le plus grand succès. Cet intéressant petit ouvrage a d'abord le mérite de faire revivre cette lutte de l'homme contre les secondes, la distance, la hauteur, par ses seuls moyens, grâce à sa volonté, à sa persévérance dans l'entraînement, mais aussi sans doute grâce à ses dons particuliers. Il a encore l'avantage d'enseigner la vraie sportivité, c'est-à-dire celle qui fait s'incliner les vaincus devant leurs vainqueurs, jusqu'à réclamer d'eux, avec le public, un tour d'honneur. Bien des chroniqueurs sportifs, et même des reporters radiophoniques, pourraient s'inspirer de cette stricte objectivité des narrateurs, de leur absence complète de chauvinisme ou de prévention, qui leur fait apprécier l'exploit en lui-même, leur permet de se réjouir avec les triomphateurs valeureux, mais aussi de souffrir avec ceux que le malheur accable comme ce Chataway qui buta et s'affala contre le rebord de la piste aux 5000 m., alors qu'à 150 m. du but ses chances étaient intactes. Il faut féliciter les auteurs de montrer une prédilection particulière pour ce magnifique public finnois, enthousiaste et vibrant, bien sûr, mais appréciant l'exploit d'où qu'il vienne, capable toujours de discerner la valeur des athlètes. Il est vrai que l'athlétisme et la gymnastique prédisposent à ce que l'on est convenu d'appeler la sportivité en jargon sportif. Ceux qui déplorent l'espèce de folie collective qui s'empare parfois du public sur les stades de football où certains «supporters» vont jusqu'à siffler les propres joueurs de l'équipe qu'ils prétendent défendre, tous ceux que dégoûte l'histérie d'êtres, trop nombreux encore, qu'on appelle humains, dans certains combats particuliers, apprécieront cette éducation discrète et s'efforceront peut-être d'en faire profiter ceux qui en auraient le plus besoin. Le meilleur moyen est de faire lire *Jeux glorieux* qui publient les résultats généraux des olympiades d'Helsinki et d'Oslo et présentent même en plus une dizaine d'illustrations suggestives.